



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Communiqué

Pour publication immédiate

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS

Élection partielle le 5 juin

MANIWAKI, LE 25 FÉVRIER 2005- Une élection partielle aura lieu le 5 juin prochain pour combler le poste de commissaire au siège numéro 5 (centre-ville de Maniwaki).

Le poste était occupé, depuis les élections du 16 novembre 2003, par M. Robert Chalifoux. Il a déposé une lettre de démission le 23 janvier dernier. Cette démission deviendra effective le lundi 28 février 2005.

Lors de sa rencontre mensuelle du mercredi 23 février dernier, le conseil des commissaires a nommé la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, au poste de présidente d'élection. La date du scrutin a été fixée au dimanche 5 juin 2005, avec un vote par anticipation le dimanche précédent (29 mai 2005).

Un avis d'élection sera émis d'ici quelques semaines. Une période de mise en candidature aura lieu par la suite et, si plus d'une candidature est déposée, le processus électoral sera mis en marche. Bien entendu, comme c'est la règle, s'il n'y a qu'une seule candidature, la personne candidate sera automatiquement déclarée élue par acclamation.

Par ailleurs, dans le dossier Villages branchés, des appels d'offres seront prochainement lancés pour trouver l'entrepreneur qui effectuera la construction du réseau de fibres optiques et le fournisseur des équipements optoélectroniques qui seront installés sur ce réseau. Lors de leur rencontre du 23 février, les commissaires ont mandaté le président, M. Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Thonnard, à parapher les contrats qui seront signés avec les firmes choisies.

Présentement, les travaux visant à réaliser l'ingénierie détaillée du projet sont en voie de se terminer. Rappelons que la compagnie Xit Télécom inc avait été retenue pour cette partie du projet, ainsi que pour la surveillance des travaux et la préparation des appels d'offres pour la construction du réseau et l'achat d'équipements.

Toujours au cours de la rencontre du conseil des commissaires du 23 février, les commissaires ont adopté une résolution demandant au ministère de l'Éducation de réviser les modes d'application de son nouveau plan d'action sur la lecture à l'école. Le plan d'action prévoit des investissements globaux de 60 millions \$, dont 40 millions \$ du ministère et 20 millions \$ des commissions scolaires. Les commissaires de la CSHBO considèrent que l'encadrement proposé pour ce plan d'action ne convient pas aux besoins de toutes les commissions scolaires et souhaitent une plus grande marge de manœuvre dans l'application du plan d'action. La CSHBO a convié les autres commissions scolaires du Québec à adopter une résolution semblable.

Les commissaires ont aussi discuté du dossier des négociations provinciales visant à renouveler la convention collective des enseignants et enseignantes et se sont entretenus des moyens de pression mis en œuvre par la partie syndicale.

Aussi, la commission scolaire a renouvelé l'entente concernant l'utilisation en commun des immobilisations sportives qui se trouvent près de l'école de Bois-Franc. Cette entente lie la commission scolaire, la fabrique et la municipalité. Une nouvelle formule de partage des coûts a été élaborée, dans la proportion suivante : 25 % pour la municipalité, 37,5 % pour la fabrique et 37,5 % pour la commission scolaire.

Enfin, la commission scolaire envisage de lancer une campagne de promotion du respect, auprès des parents et des élèves. Cette campagne se mettrait en branle au printemps 2005 et se continuerait jusqu'à l'automne 2006. Plusieurs moyens seraient mis en œuvre pour souligner le thème du respect.

-30-

Source : Mme Marlène Thonnard
Directrice générale
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 235

M. Charles Millar
Agent d'administration
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 239

Site Internet : www.cshbo.qc.ca